

M. GALLIHER : L'honorable député ne croit-il pas qu'il ferait acte de probité en faisant cette rétractation ?

M. INGRAM : Si l'honorable député s'adresse à moi, je dois lui dire que je n'ai rien à rétracter. C'est à l'auteur même de cette allégation qu'il appartient de se rétracter.

M. BUREAU : Vous souscrivez à cette affirmation.

M. INGRAM : C'est un document officiel.

M. BUREAU : Un document faux.

Sir WILLIAM MULOCK : En présence de la déclaration du député de Victoria (M. Ross), il est indigne de tout député de suggérer que pareille fraude ait eu lieu. Par respect pour la dignité du parlement, tout député devrait s'abstenir de révoquer en doute la véracité de l'honorable député de Victoria (M. Ross). Notre honorable collègue a opposé la dénégation la plus catégorique à cette affirmation. A coup sûr, il faut avoir le souci de l'étiquette parlementaire, surtout si l'on se rappelle que l'honorable député de Victoria (M. Ross) est un vétéran de cette Chambre, un des plus vieux parlementaires au Canada, un gentleman qui a presque atteint ses quatre-vingts ans. Il faut témoigner les égards voulus à ce vénérable député.

M. INGRAM : Je n'ai rien à rétracter.

M. R. L. BORDEN : Puisque le député de Victoria (M. Ross) affirme qu'il n'est pas l'auteur de cette lettre et qu'il n'en a pas autorisé la publication, nous sommes tenus d'accepter sa parole. Il est peut-être fâcheux que l'honorable député (M. Ross) ait jugé à propos de faire la leçon à la Chambre, au sujet de la tournure donnée au débat. Nous sommes les seuls juges de l'attitude que nous tenons à prendre ici. Toute la Chambre respecte et estime le député de Victoria (M. Ross) ; cependant, il est juste d'observer que les remarques qu'il vient de formuler sont quelque peu déplacées et de nature à provoquer pareil incident. Puisque l'honorable député repousse la paternité de cette lettre et affirme qu'il n'en a pas autorisé la publication, nous avons le devoir d'accepter sa parole et je prierai mes collègues de la gauche de tenir l'incident pour clos.

Quelques VOIX : Très bien.

M. INGRAM : Mes observations portaient sur la question débattue ici—

M. R. L. BORDEN : Et vous aviez parfaitement raison.

M. INGRAM : Je continuerai à débattre la question, n'en déplaie au député de Victoria (M. Ross). Personnellement je n'ai pas de rétractation à faire et je ne me propose pas de me rétracter. Libre à l'honorable député (M. Ross) de croire que cet item ne mérite pas d'être discuté ; mais qu'il me permette de lui signaler la nature de cet

article et il changera probablement d'avis. Il s'agit en ce moment d'un crédit de \$6,500,000 affecté aux frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial. Si le député de Victoria croit que c'est là une dépense futile, libre à lui de le croire. A ce crédit se rattache l'emploi d'une foule d'ouvriers inutiles aux travaux de l'Intercolonial et un véritable gaspillage de deniers publics, au bénéfice de partisans politiques. J'ai parfaitement le droit de discuter cette question et je n'ai pas de leçon à recevoir du député de Victoria (M. Ross).

M. WILLIAM ROSS (Victoria) : Vous avez consacré la plus forte partie de la journée à discuter l'élection de Guysborough.

M. INGRAM : Oui ; et j'ai parfaitement le droit de le faire. Personne n'a encore entendu notre honorable collègue (M. Ross) récriminer contre le gouvernement et s'il fallait attendre qu'il prit la parole pour discuter ces différents articles du budget, le débat serait fort abrégé et la session fort courte.

M. ARMAND LAVERGNE : Et ce serait tant mieux.

M. INGRAM : Voici encore un novice qui vient de faire son apparition.

M. ARMAND LAVERGNE : Mieux vaut être novice que d'être trop vieux jeu.

M. INGRAM : Quand mon jeune collègue aura passé quelques années ici, il saura comment se conduire. Dans cinq ou six ans, il aura au moins appris à s'exprimer avec moins de présomption qu'il ne le fait aujourd'hui. Qu'il me permette de lui donner un conseil : ne soyez pas si présomptueux, mon jeune ami, et vous y gagnerez. Je ne veux pas prolonger inutilement la discussion sur cet article ; j'ai dit ma pensée à cet égard et je crois être dans le vrai.

M. HAGGART : Je tiens à avoir le renseignement que le ministre nous a promis au sujet de la dépense imputable au compte du capital sur le chemin de fer Intercolonial et les chemins de fer de l'île du Prince-Edouard.

L'honorable M. EMMERSON : J'obtiens ce renseignement. Le chef de l'exploitation s'est retiré.

M. R. L. BORDEN : Il n'a pas pris sa retraite d'une façon permanente.

L'honorable M. EMMERSON : Non ; il s'est volontairement retiré pour le moment.

M. SINCLAIR : Je ne veux pas abuser de la patience de la Chambre ; mais il convient peut-être que je prenne part au débat, puisqu'il a roulé si longtemps, cet après-midi, sur l'élection de Guysborough. Il est déplorable qu'à cette heure avancée de la session, on fasse perdre à la Chambre un temps précieux, en se livrant à des récriminations sur nos puériles luttes électorales ;